

L'INSULAIRE

Volume 9
Numéro 1
Octobre 2003

Spécial

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le vote
par la poste,
pour que chaque électeur puisse voter
Guy Dufresne UQAM



Les expériences américaines, canadiennes et québécoises ont démontré que le vote par la poste représente une solution simple face à des problèmes de participation au scrutin, notamment pour des élections municipales. Donnant suite à

une résolution de la Corporation des Propriétaires de l'Île pour la Conservation de l'Île-Verte (CPICIV), le six (6) décembre dernier, le Conseil municipal de Notre-Dame-des-sept-Douleurs adoptait à l'unanimité une résolution à l'effet que le vote postal soit offert aux citoyennes et au citoyens de la municipalité, en plus du bureau de votation. Suite à cela, un protocole a été conclu avec le Directeur général des élections du Québec afin que Postes Canada puisse offrir le service de vote postal. L'élection de novembre 2003 sera l'occasion pour les électrices et les électeurs de la municipalité d'expérimenter cette nouvelle possibilité électorale que constitue le vote postal.

Les avantages démocratiques

Les modalités du vote postal encouragent une participation accrue des électeurs tout en permettant une diminution pour les électrices et électeurs des coûts inhérents à la tenue d'un scrutin selon les modalités traditionnelles. Ainsi obtient-on une économie de temps et d'argent pour les citoyens (notamment par l'élimination des problèmes et des coûts de transport) avec un processus confidentiel et sécuritaire (les bulletins de vote sont cachetés sous deux enveloppes séparées) qui rend possible une participation réelle des citoyens au processus décisionnel de la

municipalité. Les coûts et le travail liés à cette élection seront sans doute plus grands pour la municipalité, dans la mesure où il s'agit d'implanter une nouvelle modalité électorale. La démocratie effective demeure exigeante.

La démarche

Le vote postal implique une procédure simple et efficace. Chaque électeur dûment inscrit sur la liste électorale reçoit une trousse de vote. Cette dernière inclut un feuillet d'instruction, le bulletin de vote, la déclaration de confidentialité ainsi que deux enveloppes. Le système de double enveloppe fonctionne de la manière suivante : l'enveloppe extérieure est une enveloppe de réponse d'affaire ce qui règle la question de l'affranchissement; l'enveloppe intérieure non-identifiée contient le bulletin de vote. Ce système d'enveloppes doubles vise à assurer le caractère confidentiel du scrutin, puisque le personnel de scrutin n'a plus qu'à effectuer le dépouillement de la manière habituelle (pour les procédures, voir l'encart de la présidente d'élection).

La démarche du vote postal en vaut la peine, puisque l'exercice effectif du droit de vote demeure la seule garantie d'une réelle démocratie municipale.

Que les électrices et électeurs votent par la poste ou au bureau de scrutin, au soir du 2 novembre, il importe que le Conseil municipal soit représentatif de la volonté des citoyennes et des citoyens.

Sommaire

PAGE 1 Le vote postal
PAGE 2 Vox populi...
PAGE 3 Vox pop. suite...
PAGE 4 Candidat à la mairie

PAGE 5 Candidat à la mairie
PAGE 6 Vox pop. suite...
PAGE 7 Candidats: conseiller
PAGE 8 Candidats: conseiller



En vue des élections municipales de novembre,
l'Insulaire a rencontré un grand nombre de citoyennes et de citoyens.
Ils ont répondu à la question suivante :

Qu'attendez-vous du prochain conseil municipal?

*Que le nouveau conseil sache préserver l'âme de l'île.
Que chaque décision soit précédée d'une vision claire.
Que le conseil se reconnaisse un mandat de protection car
l'île est unique et fragile*
Anonyme

*Qu'il mette en place des stratégies qui permettent
l'harmonie dans l'île. Un équilibre entre les résidents
permanents, les villégiateurs et les touristes.*
Raynald Nadeau

*Qu'il prenne soin de l'île.
Qu'il arrête de permettre toutes sortes de constructions
partout.
Qu'il donne un chemin d'accès pour la plage.
Qu'il fournisse des toilettes publiques pour les touristes.
Qu'il pense aux insulaires de souche en calibrant les taxes.*
Jacinthe Dionne

*Qu'il se préoccupe de créer un accès permanent à la plage
et réfléchisse à la possibilité de créer un parc en prenant
l'opportunité du terrain présentement en vente.
Qu'il se préoccupe de la protection contre les feux de
forêt et prenne des ententes au ministère des Ressources
naturelles à cet effet.
Qu'il soit sensibilisé aux terrains de moins de 235 pieds, où
il n'est pas possible de reconstruire après un sinistre.*
Rose Patenaude et Roger Lachance

*Qu'il s'occupe du tourisme. C'est l'affaire la plus simple à
gérer. Il ne suffit que de renseigner les touristes, installer
quelques tables à pique-nique, des toilettes sèches et de
l'eau potable. Il faut parler le même langage.
Le vote postal, c'est une bonne affaire.*
Anonyme

*Que le conseil fasse respecter les règlements qui sont
déjà en place. Et s'il en fait des nouveaux,, qu'il agisse en
conséquence.*
Maryse Dickner

*Que le prochain conseil soit préoccupé par la protection
du patrimoine écologique. Un projet concret pouvant se
réaliser serait que la municipalité, conjointement avec les
deux paliers de gouvernement, acquièrent le terrain de la
plage actuellement en vente ou un autre terrain pour en
faire un parc à vocation de protection et d'éducation. Cela
permettrait aux insulaires et aux visiteurs l'accès au fleuve
tout en le protégeant.*
Laure Waridel

*Ce qui est le plus important, pour moi, c'est l'honnêteté. Il
faut aussi de l'amélioration*
Jean-Marc Talbot

*Que les prochains élus soient soucieux du patrimoine
écologique et à l'écoute de ce que je pense être l'avis d'une
majorité de citoyens.*
Hugo Latulipe

*J'attends que le prochain conseil soit assez vigilant pour
prévenir l'impact du tournant touristique à l'île. Il se fait à
la vitesse de l'éclair. Le conseil doit en faire quelque chose
de positif. Sans le tourisme, personne ne peut gagner sa
vie à l'île. Que les règlements établis soient respectés et
appliqués.
Que le conseil soit proactif dans des projets conjoints avec
le village d'en face, avant que ce dernier nous impose ses
vues sur le quai et le chemin du quai. Par exemple sur le
plan de la sécurité, de la surveillance et du stationnement.*
Marie-Paul Bourassa

J'aimerais un conseil qui s'organiserait pour que ce soit plus agréable. On a de reste des touristes qui arrivent à plein bateau.

Anonyme

J'attends que le prochain conseil soit ouvert au collectif et qu'il travaille au bien commun.

Pour ce qui est de l'ouverture au tourisme : oui au tourisme, mais pas n'importe lequel et dans le respect des gens déjà en place.

Lorraine Gendron

On veut toujours de l'amélioration. Le plan d'urbanisme est très serré. Il pourrait être un peu plus « lousse », par exemple : la grandeur des terrains, les normes de construction...

Et l'abat-poussière a pris du temps cette année...

Claudette Fraser

J'attends que la municipalité se prenne encore plus en mains. La municipalité pourrait en faire plus pour encadrer le tourisme. Sur le quai d'en face, par exemple, ou encore des toilettes publiques sur l'île. Chaque touriste pourrait recevoir un petit sac à déchets avec son billet de bateau. La municipalité pourrait voir à trouver des subventions pour l'enfouissement des fils.

Et l'environnement sur l'île, la municipalité devrait en assumer le leadership. Nous avons besoin d'un catalyseur des bonnes idées de tout le monde.

Pourquoi n'aurions-nous pas des sentiers pédestres et de ski de fond au nord? Encore une fois nous avons besoin de leadership. La municipalité devrait faire des consultations auprès des citoyens avec des projets sur la table à ce propos.

Bernard Gagnon

Que le nouveau conseil s'occupe d'installer des toilettes publiques

Anonyme

J'attends du prochain conseil qu'il amende la réglementation concernant les normes de construction de façon à confirmer les droits acquis des propriétaires actuels.

Alain Roy

Que le prochain conseil appuie la marina du Gros Cap pour creuser la marina de l'autre côté.

Que la municipalité fasse une demande à Inter-Rives pour que les touristes à court terme laissent leur auto de l'autre côté

Jacques Fraser

Que le conseil pacifie et démocratise l'île, qu'il travaille à garder le caractère tranquille et exclusif de l'île et qu'on en limite l'accès.

Je serais contre un développement à outrance du tourisme de l'île.

Benoît Poitras

Que le conseil demande à Inter Rives d'interdire complètement de traverser les quatre roues des visiteurs. Les résidents seulement pourraient garder leur quatre roues à l'île.

Léonce Tremblay

Que le conseil aie des projets, qu'il sorte de la seule gestion administrative et de la taxation de la municipalité. Que l'équipe en place nous propose un projet commun, que nous nous donnions collectivement des objectifs économiques et sociaux.

Denis Cusson

Quel que soit le prochain conseil, j'en attends la même chose que le conseil sortant. J'ai trouvé que nous avons eu un excellent conseil municipal.

Bernard Trudel

La Saint-Jean 2003: Photo: Marie Dusseault



Que le prochain conseil analyse de quelle façon on peut faire respecter des règlements avant de faire de nouveaux règlements.

Que le conseil s'occupe de gérer le tourisme et non de le développer. Par exemple, sur l'île de Nantucket, sur la côte du Maine, les touristes ne peuvent pas se servir de leurs autos, et pourtant il y a un grand nombre de visiteurs qui utilisent une navette.

Jean-Bernard Ouellet

Il y a beaucoup d'organismes, de plan directeur, de comité d'urbanisme etc... Ça n'a pas de bon sens. Ça manque de consultation. Les membres des comités travaillent à ce qui fait leur affaire.

Edgar Fraser

Que les gens qui se présentent au conseil municipal soient honnêtes et de bonne foi. Qu'ils travaillent pour la place. Qu'ils rallient les intérêts de tous pour un projet commun. On arrive à un carrefour où il sera important de prendre les bonnes décisions. J'ai peur du développement sauvage de l'île. On parle de développement, il faut être conscient qu'on va vivre avec après.

Allons au-delà de la bêtise humaine!

Anonyme

CANDIDATS

Programme électoral 2003

QUI SUIS-JE?

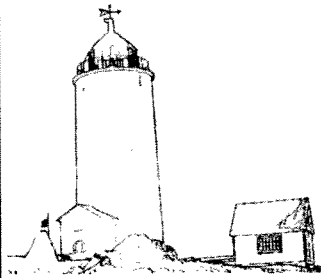
- Un insulaire, d'abord de Montréal, maintenant de l'Île Verte, depuis octobre 2002.
- Un insulaire qui a choisi l'Île Verte pour sa paix, pour sa nature et qui désire les conserver et les mettre en valeur.
- Je suis titulaire d'une maîtrise en sciences économiques de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en administration publique de l'ENAP.
- Je possède 25 ans d'expérience en gestion au Conseil du trésor, au ministère de l'Industrie et du Commerce, au ministère des Ressources Naturelles (secteur de l'Énergie, des Forêts et du secteur Terres). Ma dernière fonction avant ma retraite (octobre 2002), était : Directeur régional du Bas-Saint-Laurent pour le secteur Forêt.

UN PAS DE PLUS VERS LA DÉMOCRATIE

Gilbert Delage, au *Sentier de la bouette*
Photo: RD

- Je désire fonctionner sur la base de la connaissance des dossiers pour l'intérêt général,
- Je souhaite que les demandes et les critiques légitimes des citoyens s'expriment clairement, sans crier et sans s'attaquer aux personnes qui ne partagent pas nécessairement leur point de vue.
- Je partage la volonté exprimée par les gens lors du colloque 2001 sur l'avenir de l'île et je me préoccupe particulièrement de la GESTION DU TOURISME pour : développer des infrastructures de base, allonger la saison touristique, éviter le tourisme de masse en raison de ses nombreux effets négatifs de congestion et de pollution etc.
- La gestion de la municipalité doit se faire avec une attention particulière à la diffusion de l'information avant et après les décisions.
- Le budget doit prévoir un fonds de capitalisation pour l'entretien des bâtiments municipaux, la création de parcs et les activités de la bibliothèque.
- Je crois que la réglementation actuelle est le reflet de la volonté de la population de se prendre en main collectivement. Cette réglementation doit donc s'appliquer et les cas particuliers doivent respecter l'esprit de cette dernière. Au besoin, on ajuste après une large consultation accompagnée d'une documentation facile à comprendre qui explique les avantages et les désavantages.
- J'ai une préoccupation particulière pour l'aménagement des boisés de l'île dans le souci entre autres de créer des habitats pour augmenter la biodiversité. Aidé par les experts du Bas-Saint-Laurent, chacun des propriétaires choisira le type d'aménagement désiré. Des aides financières seront recherchées pour aider à la réalisation de travaux concernant la faune et les étangs.
- Je fais partie des 80% de la population qui n'ont pas confiance aux politiciens. Alors n'attendez pas de moi des promesses électorales infinies pour attirer des votes.
- Un maire sans sa population derrière lui est un politicien qui ne pourra rien régler et qui gèrera les problèmes sans les solutionner.
- Je ne suis pas infallible, alors j'aime bien m'entourer de gens compétents et prêts à agir pour le bien général.
- Mon plus grand souhait : votre participation à l'action de la municipalité.

Pour vous servir,
Gilbert Delage.



La

Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs a choisi le vote par la poste pour l'élection du Conseil municipal le 2 novembre 2003.

Chaque électeur-électrice recevra, par la poste à compter du 23 octobre, sa « trousse d'électeur » contenant le ou les bulletins de vote, l'enveloppe de vote secret, l'enveloppe jaune de retour pré-affranchie et pré-adressée, le formulaire de déclaration de l'électeur, et la feuille d'instructions.

L'électeur-électrice pourra alors :

1. remplir le ou les bulletins de votes à insérer dans l'enveloppe de vote secret;
2. remplir et signer sa déclaration d'électeur;
3. photocopier une pièce d'identité où apparaît sa signature (carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport); *les électeurs auront accès au photocopieur du Bureau municipal.*
4. insérer l'enveloppe de vote secret, la déclaration d'électeur et la photocopie de sa pièce d'identité dans l'enveloppe jaune de retour pré-affranchie et pré-adressée;
5. poster avant le 29 octobre ou déposer au Bureau de la présidente d'élection jusqu'au 1^{er} novembre 2003.

Notez que Postes-Canada traite en priorité le courrier pour le vote postal.

Il convient tout de même de tenir compte des délais de livraison raisonnables de 2 à 3 jours et de tenir compte que sur l'Île nous avons un service postal les lundis, mercredis et vendredis.

Ceux et celles qui n'ont pas voulu ou n'ont pu voter par la poste, pourront voter à l'École Fraser, le 2 novembre de 9h00 à 19h00 en y apportant leur trousse d'électeur et une pièce d'identité.

Qui recevra la trousse ? La personne inscrite sur la liste électorale avant le 24 octobre 2003.

Notez que la liste électorale sera affichée le 3 octobre 03 et que la Commission de révision de la liste siègera les 13-14 et 15 octobre pour recevoir les demandes d'inscription, correction ou radiation.

Qui est inscrit sur la liste ?

La personne

- qui a la qualité d'électeur : avoir 18 ans le 2 novembre 2003, être de citoyenneté canadienne; ne pas être en curatelle et ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse Et
- qui est domiciliée sur le territoire de la Municipalité et réside au Québec depuis au moins 6 mois. Ou
- qui est propriétaire unique d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité au moins 12 mois avant le 1^{er} septembre 2003 et qui a transmis au Bureau municipal une demande d'inscription avant le 28 septembre 2003; Ou
- qui est copropriétaire indivis d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité, depuis au moins 12 mois le 1^{er} septembre 2003 et est désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires qui sont des électeurs avant le 1^{er} septembre 2003 et a transmis au Bureau municipal une procuration avant le 28 septembre 2003.

Voter, c'est un devoir de citoyen et de citoyenne, une participation à la vie démocratique!

Michèle Dionne, présidente d'élection. Tél. 418-898-3451

À LA MAIRIE

VIVRE ET LAISSER VIVRE

J'ai entendu cette devise il y a quelques temps d'un résident de l'Ile ; je l'ai trouvée très intéressante et retenue en ce sens qu'elle parle par elle-même sans plus d'explications et qu'on peut la retrouver tout au long du texte qui suit.

Et bien oui, je solliciterai à nouveau un mandat à la mairie de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs en novembre prochain.

Je veux continuer de m'impliquer dans et pour notre communauté, comme je l'ai fait au cours des vingt dernières années.

Chaque individu a des droits mais aussi la collectivité a des droits ; personnellement je veux travailler pour le bien commun mais en ne mettant pas de côté le bien ainsi que les droits et libertés individuels.

Il est essentiel pour chaque élu et élue et en particulier pour le maire d'être juste et équitable à l'égard de toutes et de tous. Il est aussi très important d'être capable d'avoir une relation avec ses concitoyennes et concitoyens qui fasse en sorte que l'on joue un rôle de rassembleur et ainsi espérer une certaine harmonie dans la communauté.

La présence du maire dans la municipalité est importante par contre il n'est pas essentiel selon moi d'y demeurer de façon permanente. J'ai été à la mairie de notre municipalité de 1995 à 1999 alors que je demeurais à Pohénégamook. Actuellement ma résidence principale est à Rivière-du-Loup, c'est d'autant plus intéressant.

Durant l'été je vis sur l'Ile, l'hiver c'est très facile pour moi d'y venir, à l'automne et au printemps, il est souvent plus avantageux d'être sur la rive sud lorsqu'on a à représenter la municipalité dans différentes occasions. En parlant de représentation, pour moi l'image de notre municipalité est d'une très grande importance alors il me semble avantageux que le numéro un de la municipalité soit capable de la représenter tant pour son passé que pour son présent et son avenir.

Je suis né à l'Ile, j'y ai fait mes études primaires ; par après j'ai dû aller à l'extérieur pour continuer d'étudier et travailler par la suite mais j'y suis toujours revenu ; j'y ai toujours passé tous mes étés, ainsi je me considère très bien placé pour représenter tous les contribuables permanents ou saisonniers.

Au cours du mandat que j'ai fait à la mairie, je crois que j'ai su démontrer que j'étais capable de travailler de façon objective dans des dossiers parfois très controversés. Il est certain que l'idéal dans tout dossier c'est d'avoir consensus ; par contre s'il n'y a pas possibilité de consensus c'est le processus de la démocratie qui doit s'appliquer. Cela implique par la suite la possibilité d'un ralliement ou de dissidence dans un cas comme dans l'autre, il faut faire preuve de respect et de compréhension ; en ce sens que chacun a sa façon de voir les choses et que souvent il n'y a pas seulement une vérité.

Je ne peux prendre ici d'engagement au nom du futur conseil, par contre je veux attirer votre attention sur certains dossiers que je considère très importants, tels le personnel, le tourisme, les organismes du milieu, les plans et règlements d'urbanisme, les quais ainsi que le rôle du conseil municipal.

LE PERSONNEL

Au cours des dernières années, nous avons pu voir pour probablement différentes raisons, beaucoup de changements au sein du personnel à l'emploi de la municipalité. Il me semble qu'un peu de stabilité et de permanence à l'endroit du personnel ne pourrait qu'être bénéfique.

Travailler avec du personnel c'est travailler avec des humains, avec tout ce que cela implique, il faudra donc établir des liens de confiance avec les employés et employées et mettre l'accent sur les résultats plus que sur les méthodes de travail.

LE TOURISME

Le comité de développement, lequel avait été instauré dans le précédent mandat du conseil a dû céder sa place à la corporation de développement et de gestion touristique. Le conseil municipal se devra comme maître d'œuvre de travailler en étroite collaboration avec cette nouvelle corporation.

ORGANISMES ET COMITÉS DU MILIEU

Chaque organisme de notre municipalité, d'une façon ou d'une autre, est un plus pour la collectivité. Alors, il est essentiel que tous les élus et



élus municipaux soient capables de travailler en étroite collaboration avec ces organismes dans l'atteinte de leurs objectifs respectifs.

Leopold Fraser, au Sentier de la bouette
Photo: RD

PLAN D'URBANISME

J'ai pleine confiance en l'avenir de l'Ile, elle va continuer d'évoluer comme elle l'a toujours fait, pour nous il s'agit tout simplement de guider son évolution, de l'encadrer, en d'autres mots nous devons comme représentants municipaux de lui donner ses grandes orientations en ce sens je me dois de vous parler d'urbanisme. Dans mon mandat qui s'est terminé il y a quatre ans, nous avons révisé nos règlements d'urbanisme sans toutefois toucher au plan d'urbanisme comme tel.

Un plan d'urbanisme détermine les grandes orientations d'une municipalité par rapport à son développement à long terme ; nous devons alors, dès le début du prochain mandat, définir les orientations de la municipalité pour plusieurs années à venir. Juste à titre d'exemple, nous devons nous interroger sur la partie du nord de l'Ile : qu'est-ce que nous voulons qu'il arrive avec le nord de l'Ile ?

RÈGLEMENTS D'URBANISME

Les règlements d'urbanisme ont été révisés en totalité il y a quatre ans. Si nous constatons qu'il y a des lacunes à nos règlements, alors il faudra y remédier afin de répondre aux besoins de la collectivité. Un règlement se doit d'être rigoureux bien entendu mais il ne doit pas restreindre à tel point que nous n'avons d'autre choix que de passer outre. Le règlement doit avoir comme but premier de protéger ou d'empêcher pour protéger mais pas d'empêcher pour empêcher. Il faudra donc se questionner sur certaines particularités de nos règlements.

LES QUAIS

La situation des quais sur l'Ile est actuellement problématique : conservation, réparation, entretien et problèmes de stationnement ; il faudra, toujours en collaboration avec les organismes concernés, faire les démarches nécessaires afin d'en arriver à des prises de décision et des actions qui répondent aux choix et besoins de la collectivité.

Je sollicite donc à nouveau votre confiance et votre appui afin d'obtenir un autre mandat à la mairie de notre municipalité ; à cette fin il me fera plaisir de vous rencontrer et je suis toujours à l'écoute de vos questions, recommandations ou demandes.

Au plaisir de vous rencontrer
Leopold Fraser, candidat à la mairie

Que le conseil municipal endosse sa fonction de garantir l'intérêt collectif comme prioritaire par rapport aux intérêts privés. Que le prochain conseil médiatise les personnes qui ont des intérêts différents afin qu'ils puissent se parler et trouvent des solutions ensemble. L'idée, c'est de pouvoir garder le paysage de l'île et sa tranquillité et, en même temps, qu'il y aie de la vie sur l'île.

Que le conseil se soucie de l'entretien des champs et du jardinage des bois, en favorisant la création d'un service collectif. Que toutes les décisions qui sont appelées à avoir des conséquences pour l'avenir de l'île ne soient prises qu'après consultation de tous les habitants de l'île.

Brigitte Bournival

J'attends des membres du prochain conseil qu'ils aient une conscience collective où les intérêts individuels ne priment pas et qu'ils considèrent l'île verte comme un vraie île. Qu'on en tienne compte!

J'attends que le prochain conseil considère que le tourisme n'est pas la condition de survie de l'économie de l'île.

Je voudrais que mon conseil soit efficace : qu'il prenne des résolutions et les applique rapidement. Qu'il aie, comme mission de développer l'esprit communautaire et le sentiment d'appartenance. Qu'il appelle les citoyens à une action communautaire, comme nettoyer les plages, par exemple, planter des arbres autour de la gravière, des maisons du phare, etc...

Gilles Shoener

Vivre l'île, c'est accepter qu'on ne devienne pas comme « ailleurs », C'est accepter d'attendre la marée, de rouler sur les routes de gravier, d'utiliser les motoneiges en hiver... Vivre l'île, c'est accepter de sauvegarder les différences qui nous ont sûrement attirés en ce lieu.

Je souhaite donc un « doux » mélange d'expérience et de compétence chez les gens qui nous représenteront. Je souhaite que ces personnes puissent répondre le mieux possible aux besoins des contribuables tout en conservant des valeurs simples et humaines à la mesure de l'île.

Les fils électriques vont se multiplier dans les prochaines années. Il existe des programmes conjoints Hydro-Québec et municipalités en ce qui concerne l'enfouissement des fils. Je souhaite que le prochain conseil fasse des recherches à ce propos.

Lucille Vien

Je rêve de justice : ce qui est bon pour pitou doit être aussi bon pour minou.

Je rêve de transparence : les fenêtres et les portes grandes ouvertes.

Je rêve de responsabilité, de solidarité et de communauté.

Je rêve d'informations, d'actions et de coopération.

Lyne Boyer

Parce que nous habitons un lieu d'une beauté exceptionnelle, je demande au prochain conseil de se préoccuper en priorité de tout ce qui entraîne déjà ou peut entraîner dans un avenir proche une dégradation du milieu : roulottes

visibles du chemin, trous qui abîment le fragile bord de mer, nouvelles maisons non intégrées au paysage, dérogations majeures au plan d'urbanisme ou aux règlements municipaux, tourisme trop envahissant, multiplications des véhicules moteurs, des fils électriques...

Je demande au prochain conseil qu'il prône un tourisme discret et piétonnier, qu'il décide, en concertation avec Inter-Rives, l'abolition sur l'île de tous les véhicules des touristes, y compris ceux des visiteurs qui louent des maisons ou résident dans des gîtes; que le transport des touristes soit assuré par une navette. Qu'il appuie et encourage chez les citoyens tout projet de survie économique autre que le tourisme.

Anonyme.

Le prochain conseil devra collaborer à gérer le tourisme. Si le tourisme est un problème, il faut trouver des solutions. Dégager le chemin municipal, par exemple, en permettant des fenêtres sur le nord.

Il devra aussi se pencher sur d'autres projets qui ne concernent pas le tourisme. Conservation des paysages naturels, maintien de la vue sur le fleuve, aménagement du territoire, agriculture, etc...

Que le conseil provoque des nouvelles rencontres informelles entre citoyens : ces rencontres permettraient des échanges et des débats entre les citoyens.

Gérald Dionne



**L'Insulaire vous permet
d'avoir l'heure juste**

Comité de rédaction:

J.Paul Deschênes*jpdde@sympatico.ca

Robert Desrosiers*romans@videotron.ca

Charlotte Gingras*charlottegingras@hotmail.com

Montage de l'Insulaire:

Robert Desrosiers

Chères concitoyennes et chers concitoyens.

Voilà déjà quatre ans que plus de 75% des électeurs me confiaient la responsabilité de les représenter au conseil municipal. Mon terme d'office tire à sa fin et, tout en vous remerciant de la confiance que vous m'avez accordée, je vous annonce ma décision de solliciter un nouveau mandat comme conseiller municipal.

Ces quatre années m'ont permis, en collaboration avec la mairesse et les autres conseillers, de contribuer au développement équilibré de notre île, de solutionner les problèmes courants mais aussi de bien identifier les secteurs où l'action du conseil devra porter au cours des deux prochaines années :

- Meilleures communications entre les citoyens et le conseil municipal
- Établissement d'infrastructures touristiques essentielles, en respectant les droits de tous et en utilisant les balises créées par le Plan Directeur de l'Île et le colloque 2001
- Étude et reconnaissance des droits acquis des vieilles propriétés partout où il serait juste de le faire
- Établir le budget municipal basé sur les besoins essentiels des citoyens

Ces quatre dernières années ont été très fertiles en réalisations, en développement et ce n'est là qu'un début. Nous aurons de nouveau à prendre des décisions, préalablement bien documentées, dans l'intérêt collectif de tous les citoyens en n'oubliant pas le principe de vivre selon nos moyens.

L'expérience acquise au cours de ce mandat aidant, j'ai la ferme volonté de continuer à m'impliquer très activement pour le mieux-être de tous les insulaires et au développement harmonieux de notre environnement afin de conserver l'île comme nous l'aimons.

Raymond Pelletier

Pour une île qui progresse bien

Louise Newbury

Déjà quatre ans, comme le temps a passé vite. Ces derniers quatre ans au sein du Conseil municipal ont été bien remplis. Je me suis impliquée personnellement dans plusieurs dossiers et je compte bien continuer dans la même voie si je suis réélue pour un autre mandat. Voici un aperçu des principaux dossiers auxquels j'accorde beaucoup d'importance :

Urbanisme : J'ai toujours eu à cœur la préservation des paysages et du cachet de l'île. En tant que responsable du comité consultatif d'urbanisme (CCU) j'ai collaboré activement à la préparation de projets, d'étude et de projets de règlement qui ont eu un impact positif sur l'aspect de l'île. Notamment, j'ai travaillé à la préparation du PIIA. Nous avons heureusement, été en mesure de contrer les effets néfastes qu'auraient pu avoir le dézonage. Notre municipalité est devenue un modèle pour les autres municipalités et nos efforts ont été reconnus par le Conseil de la Culture du Bas St-Laurent puisqu'en l'an 2000, il a décerné à la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs le prix du patrimoine du Bas St-Laurent. Je compte poursuivre mes efforts en matière d'urbanisme et de sauvegarde du patrimoine bâti. Je mijote depuis un certain temps la mise sur pied d'un projet d'aide à la restauration des bâtiments secondaires et principalement la sauvegarde et la reconnaissance des quelques fumoirs qui sont encore existants sur l'île.

Circuit touristique : C'est pour moi un grand plaisir de représenter la municipalité sur le Circuit touristique. Les partenaires du Circuit veulent offrir, aux touristes et aux gens de l'île, un produit de qualité, et des activités culturelles

intéressantes et éducatives. En ce qui concerne l'École Michaud, le projet de rénovation et de mise aux normes est une première étape qui est près d'être complétée. Il était important de corriger l'enveloppe avant de s'attaquer au contenu. Dès cette étape complétée, j'ai l'intention de m'impliquer davantage dans son contenu intérieur. Le musée et la boutique doivent en effet être rafraîchis et améliorés. Certains thèmes du musée doivent être remplacés et le chaland, pièce importante de notre patrimoine maritime doit être réparé et protégé.

Contribution touristique et infrastructures d'accueil : Confrontés à un manque d'argent pour développer des infrastructures d'accueil pour touristes, nous sommes intervenus auprès des transporteurs afin qu'ils prélèvent une contribution monétaire auprès des visiteurs. Cette demande a porté fruit puisque la Société Inter-Rives a accepté cette collaboration avec la municipalité. L'argent ainsi prélevé est versé dans un fond constitué pour l'amélioration et/ou la création d'infrastructures touristiques. Nous travaillons présentement, à la mise sur pied de la Corporation de Développement et de Gestion Touristique. Un des mandats de ce nouvel organisme sera de trouver d'autres sources de financement possibles. Il aura à gérer l'offre et la demande touristique et il aura à développer des infrastructures et des services pour le bénéfice des touristes et des gens de l'île.

Dossier des quais : J'ai participé activement à des discussions avec le Ministère des Pêches et des Océans, concernant le transfert des quais de l'Île Verte et de l'Isle-Verte, dans le cadre du programme de désaisissement des ports de plaisance de Pêches et Océans Canada. Nous avons commandé à une firme d'ingénieurs, conjointement avec la municipalité de

Je sollicite votre appui...

Ça fait plus de dix ans que j'ai découvert l'Île Verte. Amoureux depuis toujours du Bas du fleuve, j'ai trouvé ici, juste en face du Saguenay où je suis né, un paysage et une communauté qui m'ont envoûté.

Je ne suis pas natif de l'Île, mais j'en ai fait ma terre d'adoption. C'est ici, comme bien d'autres avant, et d'autres qui suivront que je veux passer le meilleur de ma vie. C'est ici que je m'implique pour contribuer à ma communauté, je veux contribuer à ce que l'Île continue d'être dans le futur ce lieu exceptionnel qu'ont sculpté les insulaires. Ceux qui me connaissent savent que je me suis impliqué dans différents comités et organismes. Je ne suis pas un adepte de la confrontation, je préfère le dialogue, la recherche de consensus, l'imagination et l'ouverture d'esprit pour trouver les voies du progrès.

Les défis pour l'avenir de notre île sont nombreux, les points de vue parfois différents. Comment développer un tourisme de qualité, en harmonie avec le milieu, la villégiature et les résidents? Comment assurer les conditions nécessaires au maintien de la population permanente? Comment mettre en valeur des ressources inexploitées? Comment faire

de notre Île un milieu vivant où ceux qui le désirent pourront gagner leur vie? Je pense pouvoir aider, dans le respect des différentes opinions et du travail d'équipe que demande le conseil municipal, à chercher et trouver des solutions constructives pour notre communauté. L'île de demain ne sera pas celle d'hier. Il faut l'imaginer aujourd'hui dans le respect des héritages qui nous ont été transmis.

J'offre de mettre au service de mes concitoyens mes talents et mes défauts, mes connaissances, mais surtout ma passion pour l'Île.

Mes expériences professionnelles sont dans le domaine du développement touristique et la mise en valeur du patrimoine. J'ai aussi cumulé des expériences comme ancien conseiller municipal à Saint-Antoine de Tilly, comme membre du comité d'urbanisme là-bas, à l'époque, et ici depuis plusieurs années.

C'est dans cet esprit que j'ai décidé de me présenter, comme conseiller municipal sur le siège laissé vacant par le départ d'Ellen Lindsay. Je sollicite votre appui pour vous représenter, pour porter une vision commune de notre avenir...

Charles Méthé

l'Isle-Verte, une analyse des quais, de leur état, de leur utilisation et de nos besoins par rapport à eux. Des propositions de modifications du quai du bout d'en haut et d'agrandissement du quai du bout d'en bas ont été discutées. Pour l'instant le Ministère a mis ses projets de quais sur la glace et nous sommes toujours en attente du déblocage de ces dossiers.

Suite de la page 7 Pour une île...

Divers nouveaux projets : J'ai l'intention de promouvoir la création d'un centre d'archives qui pourrait s'intégrer dans un projet de rénovation du bureau municipal. J'ai aussi l'intention de convaincre le prochain Conseil municipal de l'importance d'établir une politique salariale équitable pour les employés de la municipalité. Finalement, en matière de protection incendie, le dernier Conseil municipal a déjà mis sur pied quelques mesures de protection préventives. Le nouveau Conseil devra poursuivre le travail amorcé et développer de nouvelles mesures de protection contre le feu.

Pour conclure, je suis fière d'avoir été associée au Conseil municipal 1999/2003 et je suis aussi fière d'avoir travaillé avec chacune des personnes qui faisait parti du Conseil Municipal. Pour moi, l'expérience a été des plus satisfaisante et c'est pourquoi je sollicite, une fois de plus, votre appui pour le prochain mandat.

L'insulaire a ouvert ses pages à toutes les personnes candidates à l'élection de novembre prochain... Nous reproduisons ici les textes des candidates et des candidats qui ont considéré l'importance de s'adresser, par le biais de l'Insulaire, aux citoyens et aux électeurs de l'île. Nous avons offert à chacun l'espace d'une page.

